

Newsletter #1 – 18 janvier 2013

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

BILAN 2012

Le système national d'enregistrement national comptabilise à ce jour plus de 1,7 million de demandes. Au cours de l'année 2012, ce plus de **1 060 000 nouvelles demandes** qui se sont vues attribuer un numéro unique tandis que plus de **900 000 radiations, dont environ 300 000 pour attribution d'un logement**, furent effectuées sur la même période **attestant ainsi de l'effectivité de l'outil**.

MISE EN PRODUCTION DE LA V2 DU SYSTEME NATIONAL D'ENREGISTREMENT

Une **nouvelle version (V2) de l'outil est en ligne depuis le 29 octobre 2012**. Cette dernière vise à améliorer les fonctionnalités du système national d'enregistrement après un bilan de 18 mois de fonctionnement. En effet, elle comprend la **prise en compte de très nombreuses améliorations souhaitées par les utilisateurs** comme notamment :

- L'augmentation du nombre de critères de recherche des demandeurs,
- L'amélioration de la gestion des messages d'erreurs générés par le système,
- La mise en conformité avec le décret du 07 mai 2012 (déclaration du no RPLS du logement attribué),
- La possibilité de rapatrier en masse des informations contenues dans le fichier national NU vers un outil privatif interfacé pour synchronisation des données.

Une partie des guichets enregistreurs a d'ores et **déjà basculé, sans encombre, sur la V2** de l'interface et ont, de ce fait, pu procéder à l'enregistrement de nouvelles demandes ou encore à la mise à jour et/ou radiation de demandes déjà existantes dans le fichier national.

Pour rappel, la **date butoir de basculement**, soit l'adaptation des interfaces des systèmes privatifs de gestion locative et des fichiers partagés départementaux à la V2 de l'outil, **est fixée au 1er mars 2013**.

DEPLOIEMENT DE L'INFOCENTRE

La mise en production de la V2 de l'outil s'accompagne **du déploiement prochain de l'infocentre, d'ores et déjà ouvert aux DREAL**. Il constitue le principal outil de pilotage du système à un niveau national comme local. En effet, celui-ci permettra d'améliorer la qualité des données notamment en termes de radiation des demandes.

Les acteurs concernés présents en DREAL et les gestionnaires territoriaux auront accès depuis un profil «créateur» (possibilité de création de requêtes spécifiques), tandis que les utilisateurs en DDI disposeront d'un profil «lecteur» permettant de générer une quarantaine de tableaux de statistiques paramétrés dans l'outil.

Deux sessions de formation au profil «créateur» sont planifiées les 18 février et 18 mars prochains à destination des DREAL et gestionnaires territoriaux n'ayant pas été encore formés. Pour plus d'information ou toute demande d'inscription, veuillez nous écrire à l'adresse mël suivante :

demande-unique@developpement-durable.gouv.fr

Un kit de déploiement à destination de l'ensemble des utilisateurs, et notamment des utilisateurs en DDI (profil «lecteur»), sera prochainement diffusé.

www.territoires.gouv.fr